

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-777901

143570

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricule : 7816	Société : Royal Air Maroc	<input type="checkbox"/> Autres
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : GOUENOUN MOULAY HICHAM		
Date de naissance : 16-06-1969		
Adresse : 15 Rue de Garz, Polo Casablanca		
Tél. : 0661414729	Total des frais engagés : Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin		
Cachet du médecin :		
INPE:091275407		
Date de consultation : 10/11/2022,		
Nom et prénom du malade :		
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant		
Nature de la maladie : Aden de prostate		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca le : 10/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/11/12	CS	CG	51	INP : 1111111111111111

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Pharmacie 2233661105 19, Route Taddart Tel.: 05 22 33 55 55 Fax: 05 22 33 55 55	10/11/12	B280-ef	280,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				INP : _____
				Coefficient des travaux : _____
				Montants des soins : _____
				Début d'exécution : _____
				Fin d'exécution : _____
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 B	G	
	(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		Coefficient des travaux : _____
				Montants des soins : _____
				Date du devis : _____
				Date de l'exécution : _____
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

Dr Walid BAI

Chirurgien Urologue
Sexologue - Andrologue

Lauréat de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca
Diplômé en Urodynamique
et Pélvipérinéologie de l'Université Paris 7
Ancien médecin interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca



الدكتور وليد بعي

أخصائي في أمراض وجراحة الكلى
والسلك البولي والأعضاء التناسلية

خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء.

حاصل على دبلوم من جامعة باريس 7

طبيب داخلي سابق بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء

Casablanca, le : 10/11/2022

Dr. Guenoun Noulay Hicham.

1) NFS + PCo₂

2) B. Hemodex

3) ECBU

Dr. BAI Walid
Chirurgien Urologue - Sexologue - Andrologue
511, Résidence Qods Califorinie, Imm. GH8 1er étage N°12, Bd. El Qods - Casablanca
GICN N°12, Bd. El Qods - Casablanca
INPE N°091275487

إقامة القدس كاليفورنيا عمارة 8 الطابق الأول رقم 12 شارع القدس - الدار البيضاء

511, Résidence Qods Califorinie, Imm. GH8 1er étage N°12, Bd. El Qods - Casablanca

Tél : 05 20 29 93 93 - Urgence : 06 62 33 69 04 - Email : dr.walid.bai@gmail.com



مختبر «تدارت» للتحاليل الطبية

Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

الدكتور عبد الحفيظ العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'Université de Bordeaux

Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Casablanca le jeudi 10 novembre 2022 Monsieur GUENOUN MOULAY HICHAM

NMUT

FACTURE N° 54139

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	65	
Taux de Prothrombine -----	B	25	
Temps de céphaline active -----	B	40	
Cytobactériologie des urines -----	B	150	Total : B 280

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER 280,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cent Quatre vingt Dirhams

مختبر تدارت للتحاليل الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL-OKACHI
Pharmacien Biologiste
189, Route Taddart - 20100 Casablanca
Tél. : 05 22 83 66 11/05 22 88 88 33
Fax: 05 22 85 55 22



مختبر «تدارت» للتحاليلات الطبية

Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

الدكتور عبد الحفيظ العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'Université de Bordeaux

Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Dossier ouvert le : 10/11/22

Prélèvement effectué à 08:30

Edition du : 12/11/22

Monsieur GUENOUN MOULAY HICHAM

Né(e) le: 16/06/1969

Docteur WALID BAI

Réf. : 22K235

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

			Normales	Antériorités
			(Homme Adulte)	
GLOBULES ROUGES				
Hématies -----:	5,09	M/mm ³	4 - 5,55	
Hémoglobine -----:	15,4	g/100 ml	12,5 - 18	
Hématocrite -----:	44,2	%	38 - 51	
- V.G.M. -----:	87	μ ³	80 - 95	
- T.C.M.H. -----:	30	pg	27 - 32	
- C.C.M.H. -----:	35	g/100 ml	31 - 36	

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	9 630	/mm ³	4000 - 10000
Formule leucocytaire			
Polynucléaires Neutrophiles -----:	57	%	50 - 70
Soit :	5 489	/mm ³	2000 - 7500
Polynucléaires Eosinophiles -----:	0	%	< 4
Soit :	0	/mm ³	< 400
Polynucléaires Basophiles -----:	1	%	< 1
Soit :	96	/mm ³	< 100
Lymphocytes -----:	36	%	20 - 40
Soit :	3 467	/mm ³	1500 - 4000
Monocytes -----:	6	%	1 - 8
Soit :	578	/mm ³	40 - 800

PLAQUETTES

Résultat sur EDTA-----:	454 000	/mm ³	150000 - 400000
-------------------------	---------	------------------	-----------------

HEMOSTASE

		Normales	Antériorités
Taux de prothrombine -----:	100,0	%	70 - 100

مختبر تدارت للتحاليلات الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL-OKACHI
Pharmacien Biologiste
189, Route Taddart - 20100 Casablanca
Tél. : 05 22 83 66 11 / 05 22 83 88 33
Fax: 05 22 85 55 22



مختبر «تدارت» للتحاليل الطبية Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

الدكتور عبد الحفيظ العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste
Diplômé de l'Université de Bordeaux
Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction
humaine

Dossier ouvert le : 10/11/22
Prélèvement effectué à 08:30
Edition du : 12/11/22

Monsieur GUENOUN MOULAY HICHAM

Né(e) le: 16/06/1969
Docteur WALID BAI
Réf. : 22K235

Compte Rendu d'Analyses

Normales Antériorités

Temps de Céphaline + Activateur

Temps du témoin -----:	32	sec	
Temps du patient -----:	26,2	sec	22 - 42

مختبر تدارت للتحاليل الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL-OKACHI
Pharmacien Biologiste
189, Route Taddart - 20100 Casablanca
Tél. : 05 22 83 66 11/05 22 88 88 33
Fax: 05 22 85 55 22



مختبر «تدارت» للتحاليل الطبية

Laboratoire «Taddart» d'analyses médicales

الدكتور عبد الحفيظ العكاشي Dr. Abdelhay EL OKACHI

Pharmacien Biologiste
Diplômé de l'Université de Bordeaux
Ex. chef du Laboratoire de Biochimie CHU de Casablanca

CES de Biochimie,
d'Hématologie,
d'Immunologie,
de Parasitologie,
de Bactériologie,
& Virologie cliniques,
Certificat de reproduction.
humaine

Dossier ouvert le : 10/11/22
Prélèvement effectué à 08:30
Edition du : 12/11/22

Monsieur GUENOUN MOULAY HICHAM

Né(e) le: 16/06/1969
Docteur WALID BAI
Réf. : 22K235

Compte Rendu d'Analyses

EXAMENS MICROBIOLOGIQUES

EXAMEN CYTO-BACTERIOLOGIQUE DES URINES

Modalité de recueil -----: Flacon stérile

EXAMEN DIRECT

Leucocytes -----:	Rares
Cellules épithéliales -----:	Néant
Hématies -----:	Néant
Cristaux -----:	Néant
Cylindres -----:	Néant
Parasites -----:	Néant
Levures -----:	Néant
Flore microbienne -----:	Très réduite

CULTURES

Numération des germes ----- :	< 100000 / ml
Identification ----- :	Cultures négatives

مختبر تدارت للتحاليل الطبية
Laboratoire TADDART d'Analyses Médicales
Abdelhay EL-OKACHI
Pharmacien Biologiste
189, Route Taddart - 20100 Casablanca
Tél. : 05 22 83 66 11/05 22 83 88 33
Fax: 05 22 85 55 22